

Présent – Cacophonie médiatique sur la levée de l'excommunication

Publié le 3 février 2009
4 minutes

Sauf avis contraire, les articles ou conférences qui n'émanent pas des membres de la FSSPX ne peuvent être considérés comme reflétant la position officielle de la Fraternité Saint-Pie X

Les médias – qui n'ont jamais d'intérêt, au quotidien, pour la question religieuse – sont pleins des avis, point trop divers ni variés à la vérité, sur la décision du Saint-Père de lever l'excommunication autrefois portée contre les évêques de la Fraternité Saint-Pie X. On interroge, à tour de bras, catholiques et non-catholiques, évêques et fidèles, intellectuels et gens de la rue, les tenants de la forme extraordinaire du rite romain et les tenants de la forme ordinaire – que l'AFP croit pouvoir appeler des « vaticanistes ». A satiété...

Le résultat, dans l'ordre de l'importance donnée, est édifiant. Tout d'abord, en référence aux propos contestés de Mgr Williamson, pas de négationnisme, pas d'antisémitisme.

Ensuite, l'acceptation du concile Vatican II.

Enfin, certains se souviennent que la levée de l'excommunication est une décision d'ordre religieux. Le premier point me paraît superflu. D'abord, parce qu'il n'a rien à voir, comme l'ont tout de même rappelé certains évêques français, avec la levée de l'excommunication (*Présent* du 30 janvier). Ensuite parce que l'Evangile ne s'y retrouve pas. C'est saint Jean qui rapporte, dans son Evangile, la parole du Christ : « Je vous donne un commandement nouveau ; c'est de vous aimer les uns les autres, comme je vous ai aimés. » Notons au passage qu'il s'agit d'un commandement *nouveau*...

A ce propos, Mgr Williamson a adressé, en fin de semaine dernière, une lettre au cardinal Castrillon de « sincères regrets pour avoir causé à vous-même et au Saint-Père tant de souffrances et de problèmes inutiles ». Il paraît que c'est insuffisant. Mais ce le sera toujours...

Du second point, je ne ferai pas état. On se reportera avec profit aux développements faits sur le sujet par Jean Madiran dans notre édition du 31 janvier. On se rappellera aussi le discours de Benoît XVI sur les deux herméneutiques.

Quant au troisième point, il apparaît en dernier lieu, alors qu'il est le seul qui soit directement en rapport avec la question posée.

Evidemment, si l'on s'en tient à ce point, toute dialectique disparaît. Car les faits sont simples, et la situation aussi claire qu'elle peut l'être à l'heure actuelle.

Les faits, ce sont la lettre de demande de la levée de l'excommunication adressée par Mgr Fellay, en son nom et en celui des trois autres évêques de la FSSPX, au Vatican, et la réponse qui y a été apportée, au nom du Pape, par le cardinal Re, préfet de la Congrégation pour les évêques.

La situation, c'est la nouvelle atmosphère qui règne entre Rome et Ecône. Des discussions doivent être organisées sur les sujets de désaccords, et elles ne devraient être polluées par rien d'autre, surtout de la part de catholiques qui viennent de prier une semaine entière pour l'unité. Mais qui, si l'on en veut croire certains confrères, seraient *révoltés* par le Pape.

Certains ont peut-être du mal à s'en souvenir : l'Eglise n'est pas une démocratie. On peut parler, jusqu'à plus soif, de *mon* Eglise, de *notre* Eglise, etc., c'est avant tout celle du Christ, fondée par Lui, et dont les clefs ont été remises à saint Pierre.

Aujourd'hui, c'est Benoît XVI, son Successeur, qui en assure le vicariat. Tout le reste n'est que verbiage...

OLIVIER FIGUERAS

Article extrait du n° 6771 du mardi 3 février 2009 –